

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.712-2,

- L.613-2

- D.612-2 à D.612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine en date du 19 décembre 2017 créant le Diplôme d'Université Secrétaire de Mairie - Gestionnaire administratif (SEMA),

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

Vu la Proposition de Monsieur le Directeur l'IAE School Of Management de Nancy

ARRÊTE

Article premier :

Sont nommés en tant que membres de la commission pédagogique du DU Secrétaire de Mairie - Gestionnaire administratif (SEMA), chargée de se prononcer pour l'admission en DU au titre de l'année universitaire 2021/2022 :

- Monsieur Kuhn Antony, Professeur- **Président de la commission**
- Madame Bourrel Sophie, Maître de conférences
- Monsieur De Belly Jean-Charles, Enseignant Associé IAE-Nancy
- Madame Constantini Anne-Mathilde, représentante de l'Association des Maires de Meurthe et Moselle
- Mme Tache-Tillenon, représentante du Centre de Gestion 54

Article deux :

Le Directeur de l'IAE School Of Management de Nancy est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 30 octobre 2020

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT

15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.712-2,

- L.613-2

- D.612-2 à D.612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2014 créant le Diplôme d'Université Responsable des Établissements et Services Médico-Sociaux et Sociaux,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

Vu la Proposition de Monsieur le Directeur l'IAE School Of Management de Nancy

ARRÊTE

Article premier :

Sont nommés en tant que membres de la commission pédagogique du DU Responsable des Établissements et Services Médico-Sociaux et Sociaux, chargée de se prononcer pour l'admission en DU au titre de l'année universitaire 2021/2022 :

- Monsieur Bernard Balzani, Maître de conférences – **Président de la commission**
- Monsieur Gatien Beaumont, Enseignant associé
- Madame Marie-Jeanne Pucelle, professionnelle
- Madame Dominique Bergé, professionnelle
- Monsieur Vincent François, professionnel
- Madame Géraldine Ginocchio, professionnelle
- Monsieur Jean-Pierre Boissonnat, professionnel

Article deux :

Le Directeur de l'IAE School Of Management de Nancy est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 30 octobre 2020

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT

15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022